



Plan cadastral, section A2 et B1 dite le chef-lieu, par Sannier (AD Somme ; 3P1512/3).

IVR22_20158005418NUCA

Auteur(s) de l'illustration Frédéric-Nicolas Kocourek

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA80010077] Le village d'Yzengremer